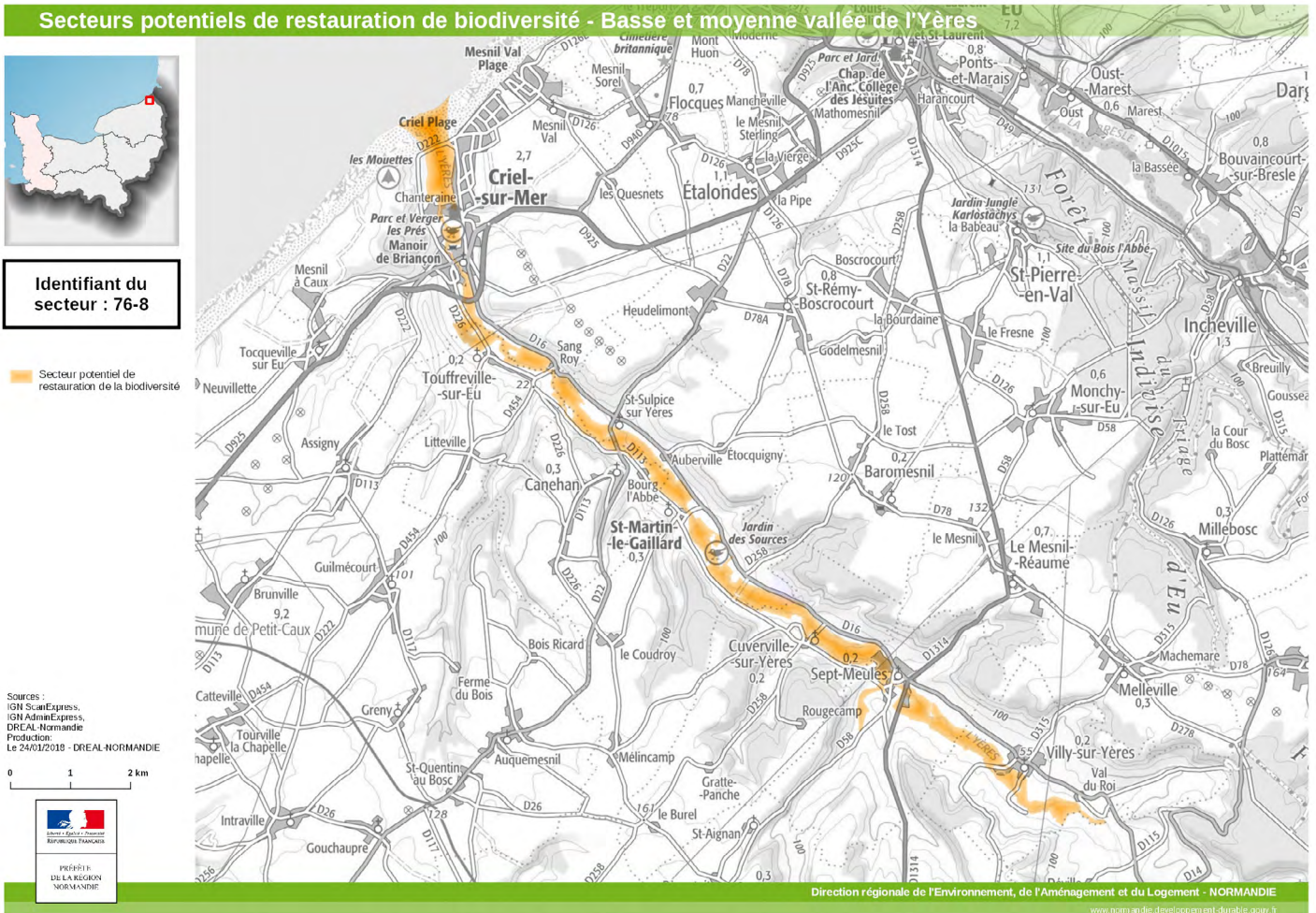


Basse et moyenne vallée de l'Yères



Localisation

Département : Seine-maritime

E.P.C.I. : CC de Londinières, CC des Villes Soeurs, CC Falaises du Talou

Communes : Criel-sur-Mer, Touffreville-sur-Eu, Canéhan, Saint-Martin-Le-Gaillard, Cuverville-sur-Yères, Sept-Meules, Villy-sur-Yères.

Statuts de propriété

- Propriétés du Conservatoire du Littoral, privés, communes, Syndicat du bassin versant.

Milieux principaux

Cours d'eau, prairies humides, cultures, boisements

Mesures de protection/gestion connues

- Natura 2000 FR 2300137
- ZNIEFF 1 et 2
- Zones humides
- SAGE en élaboration



PRFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NORMANDIE

Enjeux principaux

Les potentialités piscicoles de ce fleuve sont, à l'instar des autres fleuves côtiers de Seine-Maritime, très importants notamment pour les espèces amphihalines.

Aujourd'hui, l'intérêt de cette basse vallée est davantage potentiel que réel. Le caractère semi-halin ne s'exprime plus que de manière relictuelle. La moyenne vallée est quand à elle concernée par des problématiques de gestion et d'aménagement des zones humides.

Réservoir de biodiversité important, avec près de 250 espèces végétales dont 31 patrimoniales, on retrouve de nombreux habitats aquatiques, d'espèces piscicoles et de chiroptères.

Les habitats aquatiques sont ici remarquables et composés par le fleuve et ses affluents, des eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Characées et des plans d'eau eutrophes naturels avec végétation

Les habitats forestiers sont également nombreux : forêts de pentes, éboulis, ravins et les forêts alluviales.

Enfin, les habitats des milieux ouverts sont bien représentés : estuaires, végétation vivace des rivages de galets, mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires, prairies maigres de fauche de basse altitude.

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ remise en herbe des parcelles
- ▶ acquisition de parcelles
- ▶ effacement/aménagement d'ouvrages
- ▶ plantation de boisements alluviaux
- ▶ mise en place de gestion
- ▶ restauration de bas marais
- ▶ enlèvement de merlons, restauration de berges

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Faune

Des espèces faunistiques remarquables ont été recensées.

Parmi les poissons, citons la Lamproie marine

(*Petromyzon marinus*),

la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*),

la Lamproie de rivière

(*Lampetra fluviatilis*), le

Saumon atlantique (*Salmo*

salar), le Chabot (*Cottus*

gobio)...

Les chiroptères sont

également très présents

sur ce secteur. Parmi eux,

mentionnons le Grand

rhinolophe (*Rhinolophus*

ferrumequinum) et le Grand

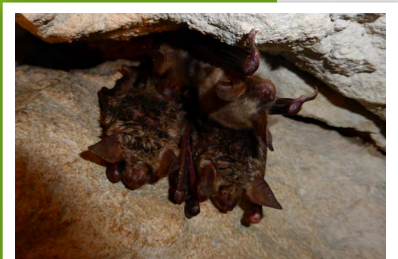
murin (*Myotis myotis*).



Saumon atlantique
(*Salmo salar*)



Chabot
(*Cottus gobio*)



Grands Murins
(*Myotis myotis*)